

dans le cours normal des procédures du ministère. Il s'agit d'une enquête interne, et dès que nous serons en possession des conclusions de cette enquête, j'étudierai les suggestions, de concert avec le commissaire des pénitenciers, et verrai quelles mesures devront être prises. Sûrement que j'en informerai la Chambre à ce moment.

LE RAPPORT AU SUJET DES SUICIDES

[Traduction]

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, pour exercer mes droits dans les deux langues, je voudrais demander au ministre, étant donné un autre problème inquiétant relatif aux pénitenciers, à savoir, le taux de suicides notamment au pénitencier Saint-Vincent de Paul, si l'on peut compter que le gouvernement publiera les conclusions du comité chargé d'enquêter au pénitencier?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, la question des suicides dans les pénitenciers va sûrement attirer mon attention. Je vais certainement l'étudier en priorité.

J'ai été frappé par le nombre de suicides qui ont été commis dans les pénitenciers l'an dernier. Cette situation devient alarmante, et nous devons certes agir. A ce stade-ci, je ne suis pas en mesure de proposer à la Chambre d'autres lignes de conduite que celle qui a été suivie jusqu'à ce jour.

DEMANDE D'ENQUÊTE

[Traduction]

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'ajoute mes vœux à ceux que le chef de l'opposition a offerts au nouveau ministre. J'espère que ce dernier réussira à accomplir beaucoup plus que ses prédécesseurs. Étant donné non seulement la situation dont a fait mention le chef de l'opposition mais aussi l'évasion et l'émeute au pénitencier de Prince Albert, l'agitation au pénitencier de la Colombie-Britannique et l'ensemble des principes qui déterminent notre position à l'endroit de ces institutions, le ministre ne serait-il pas d'avis qu'une enquête publique sur la structure, l'organisation et l'administration des pénitenciers s'impose?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, on tient beaucoup d'enquêtes sur le régime des pénitenciers, et j'ai pu le constater en assumant les fonctions de solliciteur général, à la suite de l'activité de mon prédécesseur, qui a été très actif et très efficace dans l'administration de ce ministère. (*Applaudissements*)

Je dois dire que nous ne sommes pas dans une situation alarmante, loin de là. Au fait, certaines choses qui se passent dans les pénitenciers sont peut-être normales ou peut-être pas, mais jusqu'à présent, j'ai tendance à croire que l'administration des pénitenciers est bonne, et les responsables du régime des pénitenciers ont toute ma confiance, jusqu'à ce qu'on me prouve que j'ai tort.

[L'hon. M. Goyer.]

LA CONVOCATION DU COMITÉ

[Traduction]

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au leader du gouvernement à la Chambre. Étant donné les importantes questions soulevées par le chef de l'opposition et le député de Skeena et aussi l'inquiétude ressentie par plusieurs à l'égard du fonctionnement actuel de nos pénitenciers, nous dirait-il si le comité parlementaire des pénitenciers, qui a exercé son activité de temps à autre mais qui, sauf erreur, ne s'est pas réuni depuis un an environ, pourrait être convoqué au début de l'année afin de s'attaquer efficacement à ces problèmes et à d'autres?

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je ferai bientôt inscrire une question à ce sujet au *Feuilleton*.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA MAINMISE ÉTRANGÈRE SUR LES ENTREPRISES CANADIENNES—LA PUBLICATION DU MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU CABINET ET LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre du Revenu national qui a été chargé d'examiner la question de la propriété étrangère? Ma question tient au fait que les sociétés étrangères sont en train de faire des démarches pour acquérir les hôtels Seaway et la société Aimco de Toronto. J'aimerais demander au ministre quelles mesures le gouvernement se propose de prendre pour arrêter cette mainmise croissante sur les sociétés canadiennes qui a atteint le point où 8,500 entreprises sont maintenant détenues et contrôlées par des étrangers?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a posé sa question en des termes très généraux. Il a invité le ministre ou un porte-parole du gouvernement à indiquer quelles mesures vont être prises pour remédier à la situation. Il me semble que cette question est d'un caractère trop général pour être acceptée sous cette forme. Peut-être le député voudra-t-il la poser autrement.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être poser ma question de façon plus précise. Le ministre nous dirait-il si le rapport qu'il a préparé à l'intention du cabinet a été soumis au cabinet et si, oui ou non, ce rapport sera rendu public? Dans combien de temps pouvons-nous attendre la présentation d'une mesure législative découlant de ce rapport?

L'hon. Herb Gray (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne la première partie de la question, il serait malséant de ma part de commenter une affaire qui relève essentiellement du cabinet. Quant à